

Communication aux familles grandchampenoises

Conformément aux annonces présidentielles du mercredi 31 mars 2021, plusieurs services de la commune sont contraints de fermer leurs portes à partir du vendredi 02 avril au soir parallèlement aux établissements scolaires. Les services concernés sont :

- Le multi accueil « A la claire fontaine » ;
- Les accueils périscolaires et les accueils de loisirs de la Futaie et des Farfadets ;
- Le service animation jeunesse.

Toutefois, une solution d'accueil sera proposée aux enfants des **professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie**, à savoir :

- Tous les personnels des établissements de santé ;
- Les biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes ;
- Tous les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du *contact-tracing*, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (personnels soignants et administratifs des centres de vaccination, pompiers), ainsi que les préparateurs en pharmacie et les ambulanciers ;
- Les agents des services de l'État chargés de la gestion de la crise au sein des préfetures, des agences régionales de santé et des administrations centrales, ainsi que ceux de l'assurance maladie chargés de la gestion de crise ;
- Tous les personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux suivants : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées ; services d'aide à domicile (personnes âgées, personnes handicapées et familles vulnérables) ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus ;
- Tous les personnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les établissements associatifs et publics, pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'interventions à domicile (TISF) et les services de prévention spécialisée ;
- Les enseignants et professionnels des établissements scolaires, les professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant, les assistantes maternelles ou les professionnels de la garde à domicile, les agents des collectivités locales, en exercice pour assurer le service minimum d'accueil ;
- Les forces de sécurité intérieure (police nationale, gendarmerie, surveillant de la pénitentiaire).

Tous les parents dits « prioritaires » qui sont concernés par un besoin ponctuel ou régulier d'accueil de leur(s) enfant(s) doivent prendre contact directement avec les structures concernées. Il vous sera demandé un justificatif de votre activité.

⇒ **Les deux parents doivent être concernés par ces professions prioritaires.**

⇒ **Ces accueils seront gratuits.**

Pour les enfants de 0 à 3 ans :

L'accueil sera organisé au multi accueil « A la claire Fontaine » de 8h00 à 18h30.

Les parents doivent fournir un repas adapté à l'âge de l'enfant. L'encadrement sera assuré par les équipes habituelles.

Pour les enfants d'âge scolaire,

Les familles doivent prévoir un pique-nique (repas froid), un goûter et une bouteille d'eau par enfant (pour les 3-12 ans). Pour rappel, le port du masque est obligatoire pour les + de 6 ans.

➤ **Pour la période du 06 au 09 avril 2021, lieux d'accueil :**

- De 7h30 à 8h45 puis de 12h00 à 13h45 et de 16h00 à 18h45,
 - A l'accueil périscolaire les farfadets,
L'encadrement sera assuré par les équipes d'animations de la commune.
- A partir de 8h45 jusqu'à 12h00 puis de 13h45 à 16h00,
 - A l'école Robert Desnos pour les élèves des écoles publiques,
 - A l'école Saint Joseph pour les élèves de l'école Saint Joseph,
L'encadrement sera assuré par des enseignants.

➤ **Pour la période de vacances scolaires du 12 au 23 avril 2021 :**

Le service enfance accueillera les enfants à partir de 8 h00 jusqu'à 18h30 au centre de loisirs « les farfadets ».

De façon à réserver vos places et organiser nos équipes nous vous remercions de prendre contact avec les services ci-dessous, avec une réservation 24h avant (hors weekend) :

- 0 à 3 ans : contact : multiaccueil@grandchampdesfontaines.fr ou 02 40 77 12 78
- 3 à 12 ans : contact : service.enfance@grandchampdesfontaines.fr ou 02 51 12 18 02
- **Concernant le temps scolaire, vous devez informer les établissements scolaires :**
 - Ecole de la futaie : ce.0442053t@ac-nantes.fr
 - Ecole Robert Desnos : ce.0441573w@ac-nantes.fr
 - Ecole Saint Joseph : Direction@ecole-saintjoseph-grandchamp.fr

Comptant sur votre compréhension,

Le Maire
François Ouvrard